

LE P, C'EST POUR PROFESSIONNEL.

Rapport des comités non statutaires 2013-2014

TABLE DES MATIÈRES

Assurances	1
Comptabilité publique	2
Développement professionnel	3
Évaluation uniforme	5
Examens CGA	7
Gouvernance	8
Membres dans le secteur public et parapublic	9
Membres en cabinet	11
Membres en entreprise	12
Programmes affinités	13
Programmes de formation professionnelle	15
Réglementation	16
Regroupements régionaux	17
Relations gouvernementales	19
Ressources humaines	20
Retraite	21
Vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité	22
Vigie en management et en comptabilité de management	22

COMITÉ DES ASSURANCES

Membres du comité

Benoit Caron, CPA auditeur, CA, président

Eric Campbell, CPA, CMA

Bernard Deschamps, CPA, CMA

François Dufault, CPA, CA

Patrick Gélinas, CPA, CA

Lorraine Godin, CPA, CA

Marie-France Langlois, CPA, CA

Robert Larose, CPA, CA

Jean-Paul Lauly, CPA auditeur, CA

André Phan, CPA, CGA

Carl Têtu, CPA, CA

Invités

Richard Desormeau

Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA

Secrétaire

Maryse Dumais

Mandat

Le comité des assurances voit à l'élaboration, la surveillance et la promotion des différents programmes offerts aux membres de l'Ordre, notamment l'assurance :

- > automobile et habitation;
- > vie temporaire;
- > collective à l'intention des cabinets;
- > soins de santé et soins dentaires;
- > invalidité et frais généraux;
- > contre les maladies graves.

Résumé des activités

À l'égard des programmes d'assurance vie temporaire, d'assurance invalidité et frais généraux ainsi que l'assurance contre les maladies graves, l'intégration sans preuve de bonne santé des membres assurés CPA, CGA et CPA, CMA a permis d'accueillir près de 900 nouveaux adhérents au régime existant. Il va sans dire que l'offre répondait certainement à un besoin et que la tarification est concurrentielle.

À l'égard de l'assurance automobile et habitation, les programmes des deux mandataires ont affiché de bonnes performances, TD assurance Meloche Monnex avec un taux de rétention de la clientèle de 93,8 % et La Personnelle avec une augmentation de près de 700 polices sur huit mois. Le comité s'est également intéressé de près avec les deux principaux intervenants à l'égard des protections ou modifications de protection de dégâts d'eau offertes.

Les résultats techniques du programme d'assurance soins de santé et soins dentaires ont permis au comité de procéder avec une distribution de surplus atteignant 177 K\$ auprès des membres assurés au 31 décembre 2012. Tôt en 2014 et en raison de la force du nombre depuis l'unification, le comité a également entériné de procéder avec un appel d'offre au cours de l'exercice à venir. Un bref sondage auprès des membres assurés a également été réalisé afin d'assurer au comité de bien cibler les besoins et enjeux d'un tel programme, et d'y apporter les modifications nécessaires, le cas échéant.

Le comité a également rencontré certains représentants et mandataires des programmes d'assurances de l'Ordre, notamment ceux de la Great West Life – programmes assurance vie temporaire, assurance invalidité et frais généraux et assurance maladies graves – et ceux de Croix Bleue – programme d'assurance soins de santé et dentaires. Le Comité s'est réuni à 5 reprises au cours de l'exercice 2013-2014.

En terminant, je profite de l'occasion pour transmettre mes remerciements les plus sincères à tous les membres du comité, à l'équipe du Groupe Vigilis ainsi qu'aux différents partenaires pour leur apport et le dévouement continu dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

Le président du comité,
Benoit Caron, CPA auditeur, CA

COMITÉ DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Membres du comité

Marie-Christine Gagné, CPA auditrice, CA
(en remplacement de Jasmine Marcoux,
CPA auditrice, CA)

Guylaine Houde, CPA auditrice, CA

Hubert Laberge, CPA auditeur, CA

Luc Léger, FCPA auditeur, FCGA

Jasmine Marcoux, CPA auditrice, CA

Martine Picard, FCPA auditrice, FCA

Secrétaire

Christiane Brizard, C.OCPAQ, avocate

Mandat

Le comité de la comptabilité publique a comme rôle principal d'administrer, évaluer et rendre des décisions ou des recommandations concernant les demandes d'évaluation des conditions de délivrance du permis de comptabilité publique pour les membres CPA, le tout conformément au Règlement sur le permis de comptabilité publique de l'Ordre des comptables en management accrédités, au Règlement sur le permis de comptabilité publique de l'Ordre des comptables généraux accrédités et aux dispositions prévues dans la Loi sur les comptables professionnels agréés.

Résumé des activités

Pendant l'exercice 2013-2014, les membres du comité de la comptabilité publique se sont rencontrés à neuf reprises et ils ont analysé les demandes suivantes :

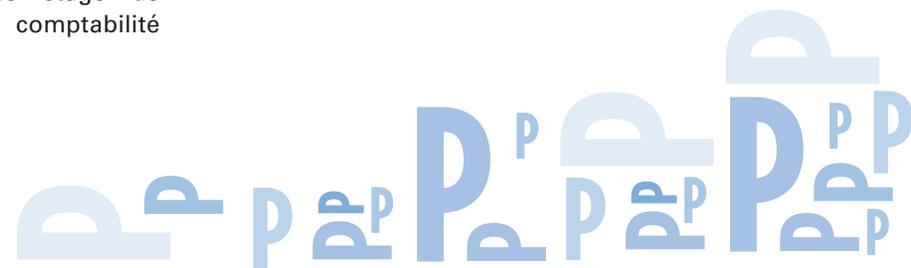
- > permis de comptabilité publique sous programme d'encadrement;
- > approbation de maître de stage;
- > libération du programme d'encadrement;
- > équivalence en vue de l'obtention du permis de comptabilité publique;
- > approbation de la Déclaration de stage de formation professionnelle en comptabilité publique;
- > approbation du Rapport de stage de formation professionnelle en comptabilité publique;

- > révision d'une décision du comité sur la comptabilité publique;
- > délivrance de permis comptabilité publique « limitatif »;
- > prolongation de délai pour suivre des cours imposés par le comité exécutif;

Outre ce qui précède, les membres du comité ont également émis les recommandations spécifiques suivantes auprès du comité exécutif :

- > sur la suspension et la révocation du permis de comptabilité publique pour les membres qui n'avaient pas complété le programme d'encadrement imposé par le comité exécutif;
- > sur la suspension et la révocation des permis de comptabilité publique « limitatifs » pour les membres qui n'ont pas suivi les cours imposés par le comité exécutif lors de la délivrance de leur permis de comptabilité publique « limitatif ».
- > sur la prolongation de délai pour compléter le programme d'encadrement imposé lors de la délivrance du permis de comptabilité publique.

En tout, les membres du comité de la comptabilité publique ont traité plus de 125 demandes ayant trait à l'exercice de la comptabilité publique par les membres de l'Ordre des CPA.



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Membres du comité

Patrick Beaudoin, CPA, CA, président
Nancy Béland, CPA, CA
Francis Belzile, CPA, CA
Daniel Benard, FCPA auditeur, FCA
Johanne Bertrand, CPA, CA
Rodrigue Côté, CPA auditeur, CGA
Raymond Drouin, FCPA auditeur, FCA
Pascale Fournier, CPA, CA
Isabelle Gagnon, CPA, CMA
Guylaine Houde, CPA auditrice, CA
Alexandra Langelier, CPA auditrice, CA
Dany Larivière, CPA auditeur, CGA
Jean-Paul Lauly, CPA auditeur, CA
Guy Lavallée, CPA, CA
André Leblanc, CPA auditeur, CA
André Mignault, CPA auditeur, CA
Robert Papineau, CPA auditeur, CA
Maryse Samson
Johannie Sylvain, CPA, CGA
Martin Tremblay, CPA, CGA
Nicholas Tremblay, CPA, CGA

Mandat

Le comité de développement professionnel a comme principal rôle d'identifier les besoins professionnels des CPA en vue de bonifier l'offre de produits et services et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA.

Bilan des trois programmes offerts en 2012-2013

Les membres du comité ont analysé principalement les volets satisfaction et participation à ces trois programmes qui ont connu globalement une excellente année. La quasi-totalité des principaux éléments touchant la satisfaction a déjà été prise en compte dans la mise en place du premier programme unifié et s'éliminera avec la fin des trois programmes des trois anciens ordres.

Plan d'affaires 2013-2014

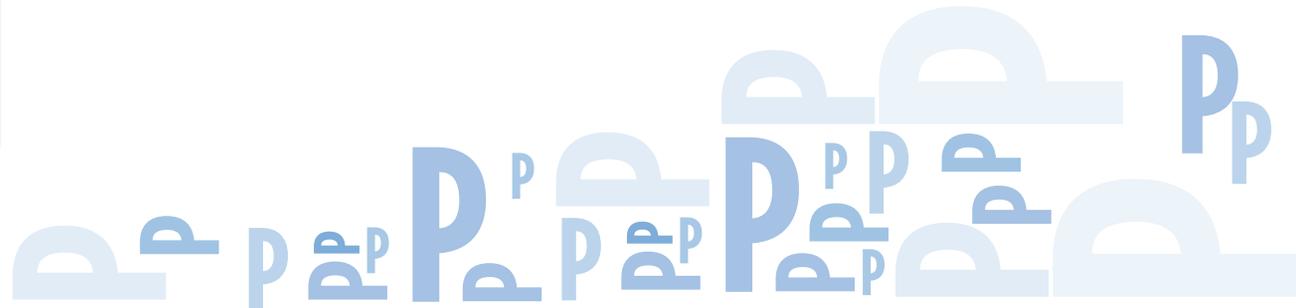
Les membres du comité ont révisé et reconduit les éléments du plan d'affaires 2013-2015 adoptés en septembre 2012 pour la saison 2014-2015. De plus, les membres du comité ont donné leur aval à différents projets pour intégrer, notamment, davantage de produits dans la formule passeport à compter de la saison 2014-2015.

Programme de développement professionnel 2014-2015

En janvier 2014, les membres du comité ont validé et entériné le projet de programme de développement professionnel 2014-2015 ayant comme objectif de répondre aux besoins des CPA, pour la saison 2014-2015, présenté par la Vice-présidence, Développement professionnel de l'Ordre. La plupart de ces produits et services avaient préalablement été validés par des membres de plusieurs comités et groupes de travail rattachés à la Vice-présidence, Développement professionnel.

Niveau de satisfaction des activités

Les membres du comité attachent une grande importance à ce volet. En premier lieu, nous avons pris connaissance des cotes de satisfaction disponibles dans les trois programmes offerts en 2012-2013 à la rencontre d'octobre 2013 et avons assuré une vigie du premier programme unifié offert en 2013-2014 à la rencontre de janvier 2014. Si la tendance se maintient, les cotes de satisfaction dépasseront les plus hautes cotes atteintes par les trois programmes avant l'unification.



Niveau de participation aux activités de l'Ordre

Les trois programmes offerts en 2012-2013 ont enregistré environ 37 000 inscriptions en salle, à distance, en partenariats et à l'interne, une légère baisse comparativement à 2011-2012.

Dépassant toutes les prévisions, le premier programme unifié en 2013-2014 a permis de vendre plus de 6 400 passeports et on anticipe plus de 50 000 inscriptions également.

Enfin, les membres du comité ont adopté une motion de félicitations pour la réussite de l'unification du secteur développement professionnel des CPA dans un temps exceptionnellement court. Les membres du comité veulent souligner par cette motion la transition de la gestion des trois programmes en 2012-2013 à la mise en place du premier programme unifié comportant plusieurs nouveautés au programme, des cotes de satisfaction records des participants tant au niveau du contenu que de l'animation, le dépassement continu et notable des cibles fixées ainsi que la participation record des CPA aux activités de l'Ordre, comme le démontrent les ventes de la nouvelle formule de passeports implantée et les inscriptions au programme 2013-2014.

Le président du comité,
Patrick Beaudoin, CPA, CA



COMITÉ DE L'ÉVALUATION UNIFORME

Membres du comité

Patrick Grenier, CPA, CA, président
Aziz Jonathan Mercho, CPA, CA
Pier-Olivier Migneault, CPA auditeur, CA
Rachel Papirakis, CPA auditrice, CA
Marie-Claude Tardif, CPA auditrice, CA
Jonathan Vandal, CPA, CA

Secrétaire

Hélène Racine, FCPA auditrice, CA

Conformément à son mandat, le comité de l'évaluation uniforme, composé de sept membres, a révisé l'Évaluation Uniforme de 2013. Trois des sept membres du comité en étaient à une participation d'au moins trois années au sein du comité. De plus, j'ai moi-même déjà été membre du Jury d'évaluation de l'EFU. Ceci a permis d'assurer une continuité dans l'appréciation du niveau des attentes de l'EFU. De plus, la composition variée du comité regroupant des représentants issus du milieu universitaire, de l'industrie, et de l'expertise comptable en cabinet a permis de bien évaluer le niveau d'attentes auxquelles seront confrontés les candidats se situant à un niveau d'entrée à la profession comptable.

La révision a été effectuée du 25 au 27 mai 2013 au bureau torontois de CPA Canada. En plus des membres du comité, s'y trouvaient des représentants des ordres des autres provinces canadiennes, des permanents des services interprovinciaux de formation professionnelle de CPA Canada ainsi que trois personnes responsables de la traduction. Par ailleurs, quelques membres du Jury d'évaluation, en plus de la présidente, se sont joints au groupe.

Les membres du comité ont revu les simulations ainsi que les guides d'évaluation proposés tant dans leur version française qu'anglaise. Ils ont analysé la clarté, la consistance et le niveau de difficulté de chacune des simulations de l'EFU et se sont assuré qu'elles étaient conformes à la Grille de compétences, tant pour ce qui est des valeurs et compétences fondamentales que des compétences particulières qui y sont définies.

Ils se sont assuré que les indicateurs principaux et secondaires étaient adéquats et complets et ils ont vérifié les niveaux de performance figurant sur les guides d'évaluation pour toutes les simulations de l'EFU. Les membres du comité ont suggéré des modifications, des ajouts et des retraites tant au niveau des simulations que des guides d'évaluation proposés. La plupart des modifications ont été acceptées sur place tandis que d'autres ont été soumises à l'approbation du Jury d'évaluation.



Les membres du comité ont aussi eu l'opportunité d'échanger leurs perceptions et évaluations avec les mêmes membres du Jury quant au niveau de difficulté de chacune des questions, de chacune des simulations et de l'EFU pris dans son ensemble en tenant compte des nouvelles normes comptables (IFRS) et autres référentiels comptables canadiens en vigueur pertinents. Les commentaires formulés par le comité sur les niveaux de difficulté et les niveaux d'attentes ont été pris en compte par les membres du Jury.

Le 21 juin 2013, le Jury d'évaluation a communiqué, par téléconférence, avec un représentant des réviseurs de chacune des provinces pour leur faire part des changements importants apportés par le Jury aux simulations et aux guides d'évaluation, suite aux recommandations des réviseurs provinciaux. Le comité est d'accord avec les modifications effectuées à l'EFU par le Jury. Somme toute, la grande majorité des recommandations du comité ont été finalement acceptées par le Jury. En ce qui a trait aux modifications à l'EFU ayant été jugées non nécessaires par le Jury, le comité a reçu l'assurance que le Jury assurera le suivi en septembre prochain lors de la finalisation du niveau d'attentes envers chacune des simulations en préparation à la correction de l'examen.

Le 7 juillet 2013, le président du comité de l'évaluation a participé à une réunion tenue à Montréal avec trois membres du Jury d'évaluation et cinq membres du personnel de CPA Canada, dont les traducteurs, afin de vérifier à nouveau la clarté des simulations de la version française de l'EFU, suite aux modifications du Jury, et de s'assurer de leur conformité avec celles de la version anglaise.

En octobre 2013, la présidente du Jury tiendra une téléconférence avec l'un des représentants de chacun des ordres qui ont participé à la révision afin de faire un rapport sur les changements importants touchant les guides d'évaluation suite aux décisions prises au centre de précorrection. Enfin, également en octobre, la présidente du Jury tiendra une autre téléconférence avec ces mêmes représentants à la fin du processus de correction. Elle y fera part des problèmes importants résolus lors de la correction.

Bien que ces deux dernières étapes ne soient pas encore effectuées, considérant le niveau très élevé de satisfaction suite aux travaux de révision ci-haut mentionnés, le comité se déclare satisfait, à ce jour, des simulations ainsi que des guides d'évaluation.

Le comité de l'évaluation recommande au comité exécutif de l'Ordre d'approuver l'Évaluation Uniforme de 2013.

Le président du comité,
Patrick Grenier, CPA, CA



COMITÉ DES EXAMENS CGA

Membres du comité

Rénald Vigneault, FCPA, FCGA, président

Émilio Boulianne, FCPA, FCGA

Guy Cucumel

Sandra Lacroix, CPA, CGA

Luc Léger, FCPA auditeur, FCGA

Secrétaire

Hélène Racine, FCPA auditrice, CA

Mandat

Le comité des examens CGA a pour mandat de s'assurer de la coordination des activités liées à la correction des examens CGA (PA1, PA2 et AU2), de superviser la mise en place des équipes qui devront faire la correction, de recevoir les analyses faites par le groupe de travail de normalisation des résultats des examens, de discuter des résultats et d'approuver, ou modifier avec justifications, leurs recommandations quant à la note de passage pour chaque examen et de recommander au comité exécutif l'approbation des résultats des examens CGA. Le comité s'assure de la qualité, de la pertinence, de la fiabilité et de l'intégrité du processus entourant la préparation et la correction des examens CGA. Ce comité formule au comité exécutif de l'Ordre les recommandations qui s'imposent à l'égard des examens du cheminement CPA, CGA.

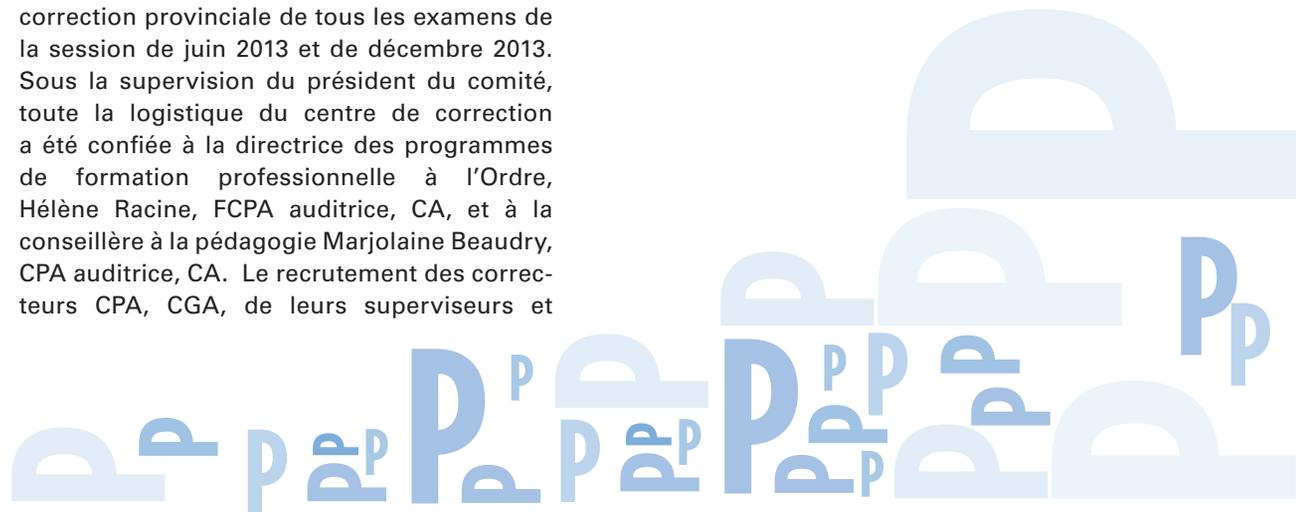
Résumé des activités

L'exercice 2013-2014 a été marqué par la correction provinciale de tous les examens de la session de juin 2013 et de décembre 2013. Sous la supervision du président du comité, toute la logistique du centre de correction a été confiée à la directrice des programmes de formation professionnelle à l'Ordre, Hélène Racine, FCPA auditrice, CA, et à la conseillère à la pédagogie Marjolaine Beaudry, CPA auditrice, CA. Le recrutement des correcteurs CPA, CGA, de leurs superviseurs et

des responsables d'examens, la mise en place d'un centre de correction et d'un système de gestion de correction électronique, l'établissement du profil de passage par un comité distinct de normalisation, la diffusion des résultats, les mentions d'honneur, la gestion des demandes d'appel, la recherche d'auteurs pour les examens des sessions de 2013 font partie des défis qui ont été relevés lors de cette année. Mentionnons également la mise en place, à compter de juin 2013, de l'option pour les candidats d'écrire leurs réponses à l'ordinateur pour les examens PA1 et PA2 et AU2.

Je suis fier du processus rigoureux appliqué pour la correction des examens CGA et je remercie les membres du comité ainsi que toutes les personnes impliquées dans cette nouvelle expérience pour l'Ordre des CPA.

Le président du comité,
Rénald Vigneault, FCPA, FCGA



COMITÉ SUR LA GOUVERNANCE

Membres du comité

Réнал Vigneault, FCPA, FCGA, président

Mario Lafond, FCPA auditeur, FCGA

André Miville, FCPA auditeur, CA

Nelly Rodrigue

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

Mandat

Le comité sur la gouvernance guide le Conseil d'administration et lui fait des recommandations en vue de l'adoption et de l'application à l'Ordre d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales de l'Ordre et reflètent les meilleures pratiques et les tendances actuelles en matière de saine gouvernance dans les organismes comparables à l'Ordre, et ce dans le respect des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et de transparence.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2013-2014, le comité s'est réuni à quatre reprises pour voir à la rédaction des politiques et processus d'application appropriés en matière de gouvernance et en proposer l'adoption au Conseil entre autres pour : la révision de la *Politique relative à la gouvernance de l'Ordre des CPA du Québec*, la *Politique relative au code de bonne conduite concernant les élections au Conseil d'administration de l'Ordre*, la révision du mandat du comité sur la gouvernance, la révision du mandat du comité d'audit, la révision du processus d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration et du comité exécutif et la révision du mandat du comité d'évaluation des candidatures à la vice-présidence du Conseil.

Le président du comité,
Réнал Vigneault, FCPA, FCGA



COMITÉ DES CPA DANS LE SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC

Membres du comité

Claude Lantier, CPA, CA, président

Daniel Benard, FCPA auditeur, FCA

Danièle Cantin, CPA, CMA

Suzanne Chiricota, FCPA, FCGA

Robert Dupuis, CPA, CMA

Richard Gagnon, FCPA auditeur, FCA

Renaud Gilbert, CPA, CA

Daniel Gosselin, FCPA, FCA

Maurice Laplante, CPA auditeur, CA

Jean L. Laporte, CPA, CGA

Guy Lavallée, CPA, CA

Secrétaire

Alexandra Langelier, CPA auditrice, CA

Mandat

Le mandat du comité des CPA dans le secteur public et parapublic consiste à identifier les besoins de développement professionnel des CPA œuvrant dans le secteur public et parapublic en vue de bonifier l'offre de produits et services de l'Ordre et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA dans ce secteur.

En outre, le comité s'est donné plus particulièrement pour objectifs de soutenir les CPA du secteur public et parapublic dans le développement de leurs compétences, de contribuer à leur reconnaissance et de promouvoir leur expertise.

Les principales responsabilités du comité consistent notamment à :

- > identifier, en collaboration avec les membres du comité de développement professionnel et la vice-présidence au développement professionnel, les besoins professionnels des CPA œuvrant dans le secteur public et parapublic;
- > analyser le programme de développement professionnel;
- > suggérer toute piste de solution afin d'enrichir le programme de développement professionnel et d'augmenter le taux de participation et de satisfaction des membres et non membres œuvrant dans le secteur public et parapublic;

- > assister la vice-présidence au développement professionnel en matière d'embauche et de recrutement des auteurs et des animateurs au regard des sessions de formation touchant le secteur public et parapublic;
- > valider sur demande les projets et effectuer, au besoin, des révisions techniques du contenu pédagogique de certains produits et services touchant le secteur public et parapublic;
- > collaborer avec le comité sur les relations gouvernementales dans les divers dossiers touchant les préoccupations professionnelles des CPA dans le secteur public et parapublic.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2013-2014, le comité s'est réuni à trois reprises et des groupes de travail ad hoc formés à partir de ce comité se sont rencontrés à trois reprises.

Le comité a été appelé à suggérer l'ajout de nouveaux cours, proposer des sujets de conférences pour le colloque CPA-Parlementaires et les Colloques CPA dans le secteur public et parapublic, et ce, afin que ceux-ci soient représentatifs de la réalité professionnelle des CPA œuvrant dans le secteur public et parapublic.



Le groupe de travail reconnaissance des CPA dans le secteur public, formé à partir des membres du comité, s'est réuni à deux reprises. Ce groupe de travail a pour mandat d'épauler l'Ordre afin de faire reconnaître une ou des catégories d'emploi pour les CPA dans le secteur public et ainsi, augmenter la visibilité et le rayonnement des CPA du secteur public.

Un groupe de travail a par ailleurs été créé afin de discuter et de valider la composition du comité, ceci dans le but d'avoir un comité des plus représentatifs des diverses fonctions occupées par les CPA dans le secteur public et parapublic.

Finalement, j'aimerais profiter de l'occasion pour transmettre mes remerciements les plus sincères à tous les membres du comité pour le dévouement et l'engagement dont ils ont fait preuve. L'existence de ce comité permet, sans contredit, de mieux répondre aux besoins des CPA qui ont choisi de relever le défi de servir la population en œuvrant dans le secteur public et parapublic.

Le président du comité,
Claude Lantier, CPA, CA



COMITÉ DES CPA EN CABINET

Membres du comité

France Lemieux, CPA auditrice, CA, présidente

Karène Beaulieu, CPA auditrice, CA

Paul Beauvais, CPA auditeur, CA

Daniel Benard, FCPA auditeur, FCA

Pascale Chèvrefils, CPA auditrice, CA

Martin Cloutier, CPA auditeur, CA

Hélène Forest, CPA auditrice, CA

Bob Gendron, CPA auditeur, CA

Manon Hall, CPA auditrice, CA

Claude Hamel, CPA auditeur, CGA

Hélène Huot, CPA auditrice, CA

Marlène Labelle, CPA auditrice, CA

Suzanne Major, CPA auditrice, CA

Audrey Mercier, CPA auditrice, CA

André Mignault, CPA auditeur, CA

Joël Minville, CPA auditeur, CA

Robert Papineau, CPA auditeur, CA

Jocelyn Patenaude, CPA auditeur, CA

Secrétaire

Guylaine Houde, CPA auditrice, CA

Mandat

Le comité des CPA en cabinet a comme principal rôle d'identifier les besoins de développement professionnel des CPA œuvrant en cabinet en vue de bonifier cette offre de produits et services et de positionner l'Ordre comme première source de références pour les CPA dans ce secteur.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2013-2014, le comité pour le secteur des membres en cabinet s'est réuni à deux reprises. Le comité regroupe des membres qui représentent collectivement toutes les sphères d'activités des CPA en cabinet, ce qui lui permet de faire valoir les préoccupations, les valeurs et les besoins propres aux CPA de ce secteur.

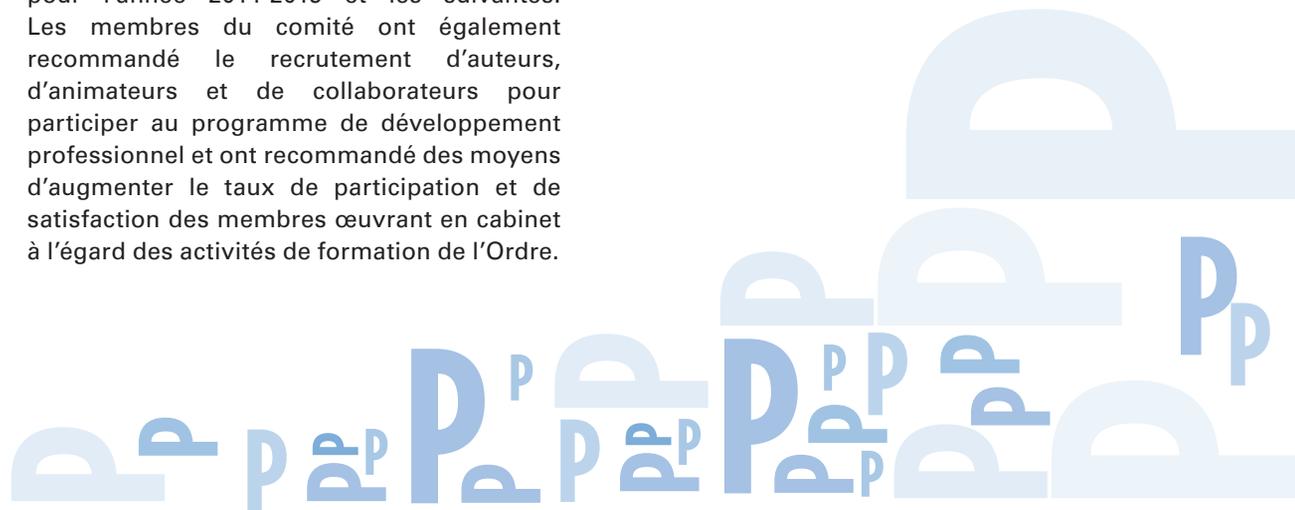
Afin d'entamer les travaux de la saison 2013-2014, les membres du comité ont été invités à formuler des suggestions pour aider la vice-présidence au développement professionnel à identifier les besoins des CPA en cabinet pour l'année 2014-2015 et les suivantes. Les membres du comité ont également recommandé le recrutement d'auteurs, d'animateurs et de collaborateurs pour participer au programme de développement professionnel et ont recommandé des moyens d'augmenter le taux de participation et de satisfaction des membres œuvrant en cabinet à l'égard des activités de formation de l'Ordre.

Conformément à son mandat, le comité a aussi validé les orientations et le contenu du programme de développement professionnel 2014-2015 destiné aux CPA en cabinet et a fait état de certaines préoccupations et situations pratiques qui permettront d'enrichir les activités de formation.

Le comité a aussi contribué à la conception d'outils pour les CPA en cabinet en suggérant notamment des sujets pertinents pour l'enrichissement de l'état financier modèle pour les sociétés appliquant les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF).

Pour finir, je profite de l'occasion pour remercier sincèrement tous les membres et le secrétaire du comité pour leur engagement et leur collaboration.

La présidente du comité,
France Lemieux, CPA auditrice, CA



COMITÉ DES CPA EN ENTREPRISE

Membres du comité

Yves Lorange, CPA, CGA, président

John W. Babiak, FCPA, FCMA

Nancy Béland, CPA, CA

Linda Belleau, CPA, CMA

Daniel Benard, FCPA auditeur, FCA

Robert Drolet, CPA, CA

Pierre Jean, CPA, CA

Audrey Laurin, CPA, CA

Secrétaire

Alexandra Langelier, CPA auditrice, CA

Mandat

Le comité a pour mandat d'identifier les besoins professionnels des CPA en entreprise en vue de bonifier l'offre de produits et services professionnels. Notre travail contribue à augmenter l'efficacité de nos membres dans leur travail en appui à l'atteinte des objectifs de leur employeur et par conséquent à garder le titre de CPA en haute estime. Le maintien d'un haut niveau de compétence est par ailleurs favorable à la protection du public.

Résumé des activités

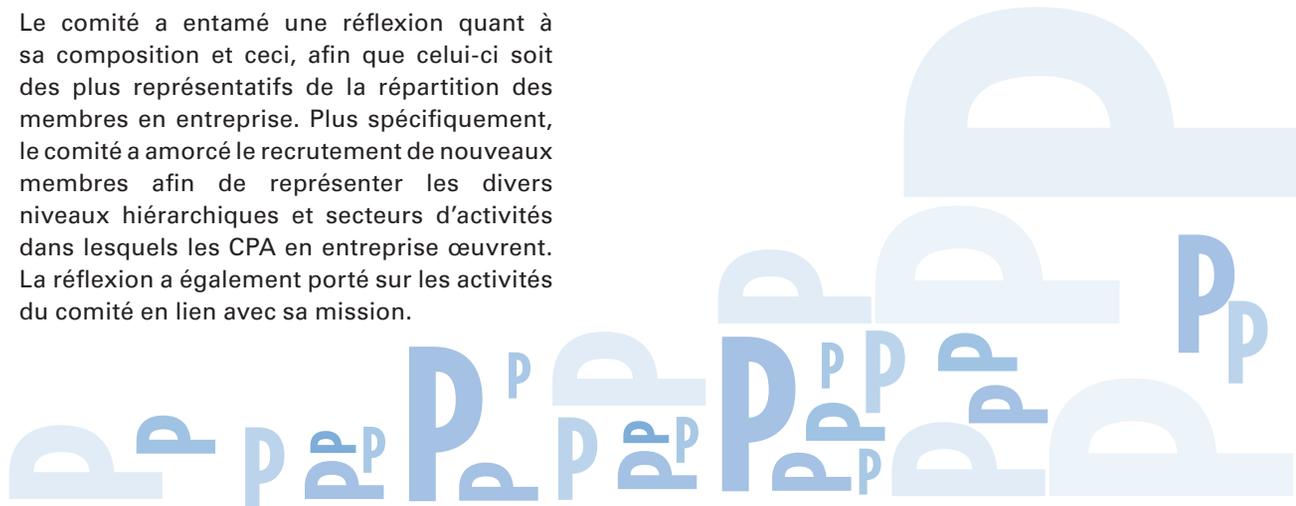
La mise en commun de notre expérience et de nos réseaux a permis de proposer des suggestions concrètes visant à augmenter la participation et la satisfaction des membres en entreprise à l'égard du programme de développement professionnel. Ainsi, des sujets d'activités de formation et de conférences ont été proposés à la vice-présidence au développement professionnel et les grands champs de compétences utilisés par la vice-présidence ont été validés.

Le comité a entamé une réflexion quant à sa composition et ceci, afin que celui-ci soit des plus représentatifs de la répartition des membres en entreprise. Plus spécifiquement, le comité a amorcé le recrutement de nouveaux membres afin de représenter les divers niveaux hiérarchiques et secteurs d'activités dans lesquels les CPA en entreprise œuvrent. La réflexion a également porté sur les activités du comité en lien avec sa mission.

Le programme des Colloques des CPA en entreprise a par ailleurs été validé et des suggestions de conférences complémentaires ont été recueillies pour les journées de juin 2014. Finalement, le programme projeté de développement professionnel pour la saison 2014-2015 a été validé auprès des membres et les commentaires ont été considérés afin que celui-ci propose aux CPA en entreprise des activités à haut niveau de valeur ajoutée.

J'aimerais finalement remercier tous les membres et la secrétaire du comité pour leur travail, leur collaboration et leur engagement envers la profession comptable. Je suis convaincu que les efforts du comité contribuent au maintien d'une offre de produits et services qui sont utiles et qui répondent aux besoins des membres en entreprise.

Le président du comité,
Yves Lorange, CPA, CGA



COMITÉ DES PROGRAMMES AFFINITÉS

Membres du comité

Robert Landry, CPA, CMA, président

Galal Behna, CPA auditeur, CA

Francis Belzile, CPA, CA

Jonathan Caron, CPA, CGA

Caroline Goulian, CPA auditrice, CA

Pierre Hétu, CPA, CGA

Lyne Lortie

Alain Tremblay, CPA, CA, CA•TI

Secrétaire

Maryse Dumais

Mandat

Le comité des programmes affinités a pour mandat d'évaluer les secteurs les plus prometteurs en vue d'améliorer l'offre de produits et de services afin que les membres profitent d'un rabais ou d'un avantage significatif en raison de la force du groupe.

Parmi ses responsabilités, notons les suivantes :

- > identifier les secteurs où les produits et services semblent prometteurs et les prioriser pour l'année, saisir également les opportunités se présentant en cours d'exercice;
- > présenter des recommandations concernant la mise en œuvre de nouveaux produits et services ainsi que des modifications à apporter aux programmes affinités existants;
- > évaluer si des produits et services commerciaux, incluant les programmes d'assurance, peuvent être combinés pour bonifier l'offre aux membres;
- > évaluer si les recommandations et les plans d'affaires respectent les critères approuvés;
- > assurer la mise en marché auprès des membres et des candidats des produits et services des différents programmes affinités;

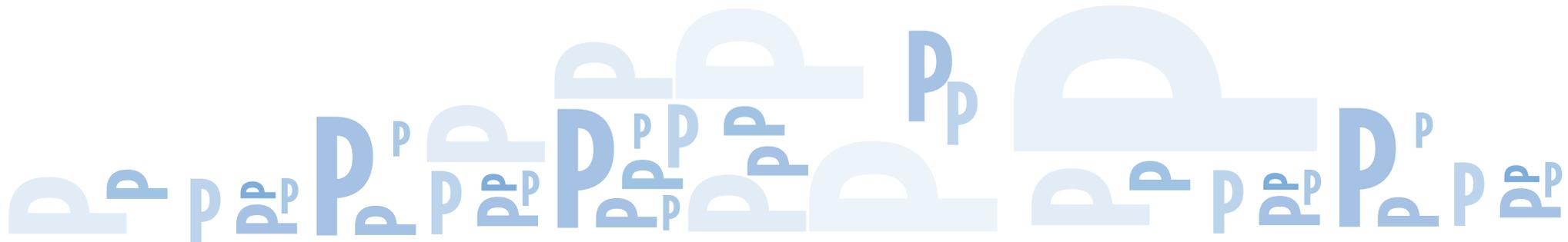
- > recevoir les offres de partenariat proposées à l'Ordre et aux regroupements régionaux de plus de 5 000 \$, les évaluer et faire des recommandations au comité de direction;
- > réviser régulièrement les produits et services inclus dans les programmes affinités afin de s'assurer qu'ils sont à jour et répondent aux besoins de la majorité des membres.

Résumé des activités

Le comité a débuté ses activités en juillet 2013. Les membres ont d'abord pris connaissance du mandat du comité et de son rôle d'évaluation et de recommandation auprès du comité de direction de l'Ordre au niveau des ententes de partenariat proposées à l'Ordre et aux regroupements régionaux. Le comité a choisi d'utiliser la grille d'évaluation d'un partenaire de services développée par l'ancien comité des produits commerciaux.

Le comité a pris connaissance des différents avantages diffusés sur les trois portails Web des anciens ordres, de même que ce qui était offert au niveau de CPA Canada.

Les membres ont établi les priorités pour l'année à partir de la liste des propositions reçues depuis la création de l'Ordre des CPA du Québec.



Au cours de l'exercice 2013-2014, le comité a conclu les ententes suivantes :

- > DeSerres : une offre de coupon virtuel de 20 % sur l'encadrement sur mesure de même que 15 % de rabais sur tous les produits en magasin à prix régulier, et ce, pour un temps limité.
- > Delta Québec : un rabais variant de 10 % à 40 % sur le tarif du jour, et ce, selon la période de l'année.
- > Hôtels Fairmont : un rabais variant de 10 % à 40 % sur le tarif du jour, et ce, peu importe la période de l'année au Fairmont Le Reine Elizabeth, Montréal ; un rabais de 15 % sur le tarif régulier du jour au Fairmont Le Manoir Richelieu à La Malbaie; un rabais de 10 % à 40 % est consenti aux membres au Fairmont Le Château Frontenac ; et 10 % de rabais sur le tarif du jour dans tous les Hôtels Fairmont à travers le monde.
- > InterContinental Montréal: un rabais de 15 % sur le meilleur tarif du jour disponible.
- > TRYP by Wyndham Québec Hôtel Pur : un rabais allant jusqu'à 40 % sur le tarif régulier.

Bien entendu, le renouvellement des ententes de partenariat, notamment avec les hôtels-boutiques du Groupe Germain, l'hôtel Le Crystal, Riôtel, Physimed, Énergie Cardio, Nautilus Plus, Mont Tremblant, Coffret Prestige et VIA Rail a aussi été au cœur des activités du comité au cours de l'année.

Les membres du comité ont également participé à l'évaluation des partenaires financiers de certains regroupements régionaux et ont collaboré à la production de deux brochures créées par CPA Canada sur les programmes affinités.

Le président du comité,
Robert Landry, CPA, CMA



COMITÉ DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Membres du comité

Mélanie Leduc, CPA auditrice, CA, présidente

Lisa Baillargeon, CPA, CMA

Diane Bigras, FCPA, FCGA

Danièle Blanchette, CPA auditrice, CA

Annie Brisson, CPA auditrice, CA

Pierrette Doré, CPA auditrice, CA

Guylaine Duval, CPA, CA

Maurice Gosselin, FCPA auditeur, CA

Trevor Hagyard, CPA, CA

Michel Larouche, CPA auditeur, CA

Diane Paul, CPA, CA

Lyne Rioux, CPA, CA

Julia Scott, CPA, CA

Secrétaire

Diane Messier, FCPA, FCA

Observatrice

Danièle Pérusse, FCPA, FCGA

Mandat

Le comité des programmes de formation professionnelle a pour mandat de veiller à ce que les programmes de formation professionnelle, l'examen final commun et l'expérience pratique reflètent les orientations de la profession sur les conditions d'admission des futurs CPA. Il appuie le Comité de la formation des CPA dans son rôle auprès du Conseil d'administration de l'Ordre. Afin d'assurer une interprétation commune des composantes du nouveau programme CPA, le comité invite à ses réunions, selon les sujets à discuter, les membres siégeant au comité de la formation de l'Ordre ainsi qu'à certains comités nationaux.

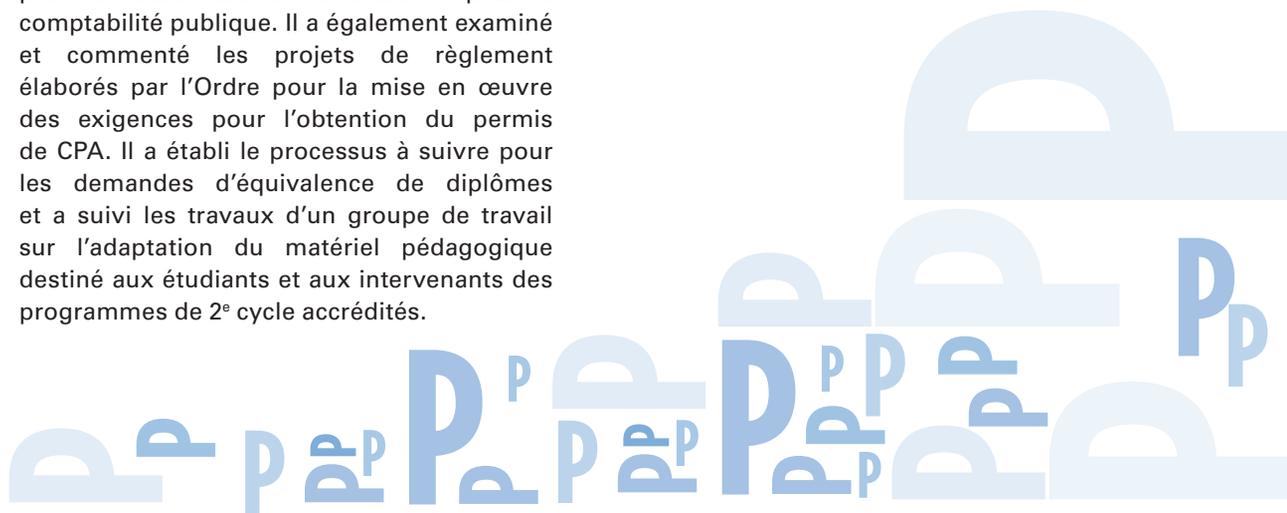
Résumé des activités

Le comité s'est réuni à six reprises afin de commenter les projets proposés par CPA Canada pour le cadre d'expérience pratique, la méthodologie d'évaluation de l'examen, le développement du programme de formation professionnelle CPA et la formation pour la comptabilité publique. Il a également examiné et commenté les projets de règlement élaborés par l'Ordre pour la mise en œuvre des exigences pour l'obtention du permis de CPA. Il a établi le processus à suivre pour les demandes d'équivalence de diplômes et a suivi les travaux d'un groupe de travail sur l'adaptation du matériel pédagogique destiné aux étudiants et aux intervenants des programmes de 2^e cycle accrédités.

Les représentants universitaires au comité ont partagé leurs informations sur le développement respectif de leur programme de 2^e cycle intégrant le programme de formation professionnelle CPA. Ces échanges se sont avérés précieux et essentiels pour la mise en place en 2014 du nouveau programme CPA.

Le comité est une plate-forme privilégiée pour favoriser la collaboration entre l'Ordre et les universités. Les débats entre les universitaires et les praticiens ont permis d'enrichir les projets présentés et leur collaboration est exemplaire et appréciée pour assurer la formation des futurs CPA.

La présidente du Comité,
Mélanie Leduc, CPA auditrice, CA



COMITÉ SUR LA RÉGLEMENTATION

Membres du comité

Jacques Filion, CPA auditeur, CA, président

Martine Bouillé, CPA, CA

Guy Lafrenière, CPA, CMA

Michel P. Laliberté, FCPA auditeur, FCGA

Caroline Nadeau, CPA auditrice, CA

Martine Picard, FCPA auditrice, FCA

Germain Trottier, représentant du public

Benoit Vallée, CPA, CGA

Secrétaire

Christiane Brizard, C.OCPAQ, avocate

Mandat

Le comité sur la réglementation a pour mandat de voir à la mise à jour des règlements actuels et à la rédaction de nouveaux règlements, et de fournir une recommandation quant à leur approbation par le Conseil d'administration. Le mandat du comité porte sur l'ensemble des règlements de l'Ordre, y compris le *Code de déontologie des comptables professionnels agréés*, et sur tous les projets de nouveaux règlements.

Le groupe de travail sur le *Code de déontologie* relève du comité et a notamment pour rôle de rédiger les propositions de modifications à apporter au *Code de déontologie des comptables professionnels agréés*, et d'examiner et de commenter les modifications qu'il est proposé d'apporter aux règles de déontologie harmonisées.

Résumé des activités

Les membres du comité sur la réglementation se sont rencontrés à cinq reprises durant cet exercice. Ils ont analysé les règlements suivants :

- > *Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;*
- > *Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;*
- > *Règlement sur le permis de comptabilité publique de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;*

> *Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;*

> *Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de comptable professionnel agréé hors Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.*

Ils ont fait part de leurs diverses recommandations au Conseil d'administration lors de l'approbation de principe des règlements par le Conseil ainsi qu'à la suite des commentaires reçus de l'Office des professions aux fins de l'approbation finale par le Conseil.

Le groupe de travail sur le *Code de déontologie* s'est réuni à deux reprises pour étudier les modifications proposées à la règle 204 du *Code de déontologie* harmonisé canadien (règle sur l'indépendance).

L'analyse a notamment porté sur diverses modifications aux définitions, l'élargissement du champ d'application des dispositions les plus strictes en matière d'indépendance à certaines organisations, l'interdiction expresse de certains services professionnels connexes et la révision de certaines règles liées à l'exigence de rotation des associés qui exécutent des missions d'audit auprès d'émetteurs assujettis.

Le président du comité,
Jacques Filion, CPA auditeur, CA



COMITÉ DES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX

Membres du comité

Lynda Coache, FCPA, FCA, présidente

Le Comité est également composé du président et d'un vice-président de chacun des 12 regroupements régionaux.

Mandat

Le comité des regroupements régionaux se veut d'abord et avant tout un moyen de communication et de coordination efficace, rapide et continu entre l'Ordre, ses vice-présidences et les regroupements de comptables professionnels agréés de l'ensemble du territoire du Québec.

Ses responsabilités sont les suivantes :

- > favoriser l'échange d'information entre les regroupements;
- > partager les informations sur les initiatives de chaque regroupement;
- > participer aux consultations menées, de temps à autre, par le Conseil d'administration ou d'autres comités de l'Ordre;
- > répartir la contribution globale de l'Ordre entre les regroupements;
- > établir des règles pour le partage des surplus annuels potentiels des regroupements;
- > recevoir des demandes de financement pour des projets spéciaux des regroupements;
- > accepter des projets spéciaux et attribuer des fonds à partir des budgets disponibles;
- > informer chacun des regroupements régionaux des initiatives de l'Ordre et favoriser les échanges avec les membres et la relève sur les grands enjeux et préoccupations de la profession.

Résumé des activités

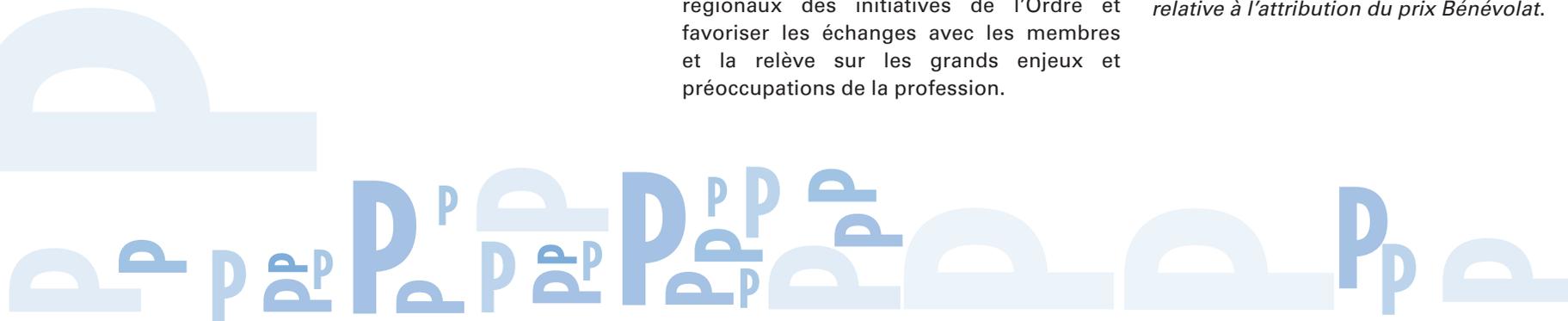
Au cours de l'exercice 2013-2014, le comité s'est réuni à cinq reprises.

En début d'exercice, le comité a reçu le président de CPA Sans Frontières. Cette nouvelle organisation a été créée par les présidents sortants des anciens regroupements des CA, CGA et CMA de la région de Montréal, qui ont choisi d'unir leurs forces pour un projet humanitaire. Comme un des grands défis de CPA Sans Frontières est bien entendu celui du financement des missions, l'appui des regroupements serait le bienvenu. D'emblée, certains regroupements ont offert de remettre une partie des surplus de leur tournoi de golf à cette nouvelle entité.

Une activité de réseautage a été organisée avec les représentants des comités étudiants dans le cadre d'une réunion où étaient également invités les vice-présidents Relève des regroupements.

Le comité a revu le mode de partage de l'enveloppe budgétaire allouée aux regroupements pour les trois prochaines années ainsi que celui des commandites provenant des partenaires majeurs de l'Ordre.

Le comité a également adopté la *Politique relative à l'attribution du prix Bénévolat*.



Les bulletins électroniques des regroupements ont fait peau neuve. Le concept épuré et les textes concis ont entraîné une augmentation du taux de lecture de la part des membres et, par conséquent, un meilleur taux de participation aux événements. L'animation des sous-groupes LinkedIn par les regroupements a permis d'offrir une plateforme supplémentaire pour communiquer avec les membres.

Le comité a également reçu des vice-présidents de l'Ordre de même que des représentants du Conseil. Ces derniers ont ainsi pu informer les regroupements des différents changements relatifs à la gouvernance, l'unification de la profession au niveau canadien, les activités de développement professionnel et le nouveau programme CPA.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du comité et les quelque 200 bénévoles qui œuvrent au sein des regroupements pour leur engagement et leur dynamisme. Grâce à vous, plus de 150 activités ont été organisées au cours de l'exercice par les regroupements et en collaboration avec des associations régionales.

Merci à l'équipe de l'Ordre pour son appui constant aux travaux du comité et aux activités des regroupements.

La présidente du comité,
Lynda Coache, FCPA, FCA



COMITÉ SUR LES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Membres du comité

Alain Côté, FCPA auditeur, FCA, président

Christiane Brizard, C.OCPAQ, avocate

Jacques Côté, FCPA, FCMA

Yves Albert Desjardins, FCPA, FCA

Manon Durivage, FCPA auditrice, FCA

Sylvain Fontenelle, CPA, CGA

Alain Fortier, CPA auditeur, CA

Claude Gauvin, FCPA auditeur, FCA

Anne-Marie Hubert, FCPA, FCA

Yves Labranche, CPA auditeur, CA

André Lepage, FCPA, FCA, CA EJC

Lyne Lortie

Alain Paquin, FCPA auditeur, FCA

Pierre-André Paré, FCPA, FCA

Claude Paul-Hus, FCPA, FCMA

Jacques Plante, CPA, CA

Stephan Robitaille, FCPA, FCMA

Michel Théroux, FCPA, FCA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

Mandat

Le mandat du comité sur les relations gouvernementales consiste à participer à la mise en œuvre de la stratégie de relations gouvernementales de l'Ordre auprès du gouvernement du Québec et d'agir dans ce but comme réseau d'influence et d'échange d'informations. Son objectif est d'établir l'Ordre comme un partenaire incontournable pour le gouvernement du Québec, dans les champs d'intérêt de la profession de comptable professionnel agréé (CPA), conformément aux orientations fixées en matière de valorisation de la marque CPA.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2013-2014, le comité s'est réuni à cinq reprises. Il a notamment été appelé à participer à l'organisation du Colloque CPA-Parlementaires tenu les 9 et 10 octobre 2013 à Québec. Il a également contribué à établir les différents dossiers d'intérêt pour l'Ordre et à déterminer les stratégies à adopter afin d'obtenir le maximum de résultats dans les actions posées. C'est ainsi que l'Ordre a, avec la collaboration du comité sur les relations gouvernementales, pris position lors des consultations particulières sur le projet de loi n°17 concernant la justice disciplinaire et le projet de loi n°18 concernant le secret fiscal. Il a également présenté un mémoire à la Commission des finances publiques lors de l'étude du rapport D'Amours sur la pérennité du système de retraite et a finalement déposé au ministre des Finances et de l'Économie du Québec 17 recommandations dans le cadre des consultations pré-budgetaires.

Le président du comité,
Alain Côté, FCPA auditeur, FCA



COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Membres du comité

Ginette Fortin, FCPA, FCGA, présidente
André Dugal, FCPA auditeur, CA
Sylvie Valois, CPA, CMA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

Mandat

Le comité des ressources humaines assiste le Conseil d'administration de l'Ordre en ce qui a trait à ses responsabilités relatives à l'embauche, à l'évaluation, à la rémunération et à la planification de la relève des membres de l'équipe de direction et des autres employés.

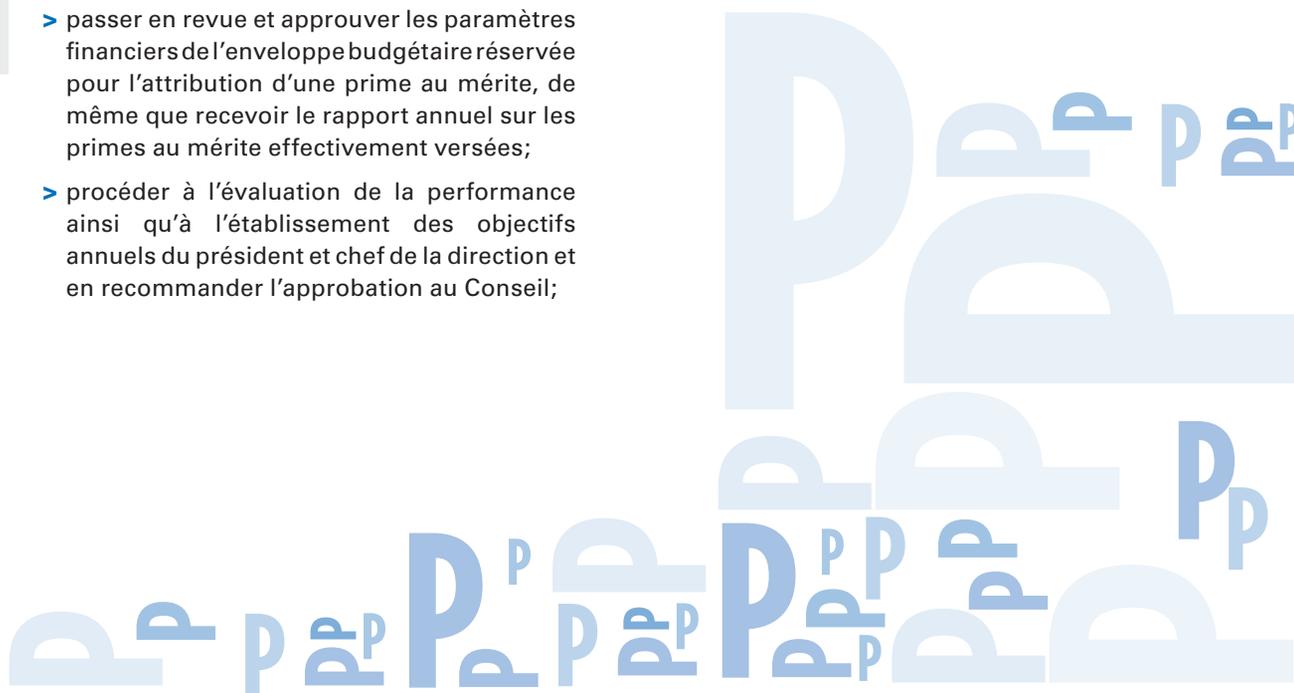
Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2013-2014, le comité s'est réuni à six reprises pour :

- > passer en revue et approuver les échelles de salaire des classes d'emploi non syndiqués (personnel non syndiqué et membres de l'équipe de direction) ainsi que recevoir un rapport annuel sur les salaires effectivement versés;
- > passer en revue et approuver les paramètres financiers de l'enveloppe budgétaire réservée pour l'attribution d'une prime au mérite, de même que recevoir le rapport annuel sur les primes au mérite effectivement versées;
- > procéder à l'évaluation de la performance ainsi qu'à l'établissement des objectifs annuels du président et chef de la direction et en recommander l'approbation au Conseil;

- > s'enquérir auprès du président et chef de la direction de sa vision en ce qui concerne la relève des membres de l'équipe de direction;
- > prendre acte des rapports d'étape sur l'évolution des relations du travail.

La présidente du comité,
Ginette Fortin, FCPA, FCGA



COMITÉ DE RETRAITE

Membres du comité

Marie-France Langlois, CPA, CA, présidente

José Boucher, représentant des participants actifs

Marie-Josée Hamel, représentante des participants actifs (sans droit de vote)

Daniel McMahon, FCPA, FCA, représentant de l'employeur

Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA, représentant de l'employeur

Katerine Robitaille, représentante des participants retraités

Liselène Dind, représentante des participants retraités (sans droit de vote)

Guy Desrochers, tiers indépendant

Jean-Pierre Nadeau, CPA, CA, tiers indépendant

Rénald Vigneault, FCPA, FCGA, représentant du Conseil d'administration

Danièle Deschênes, observatrice

Mandat

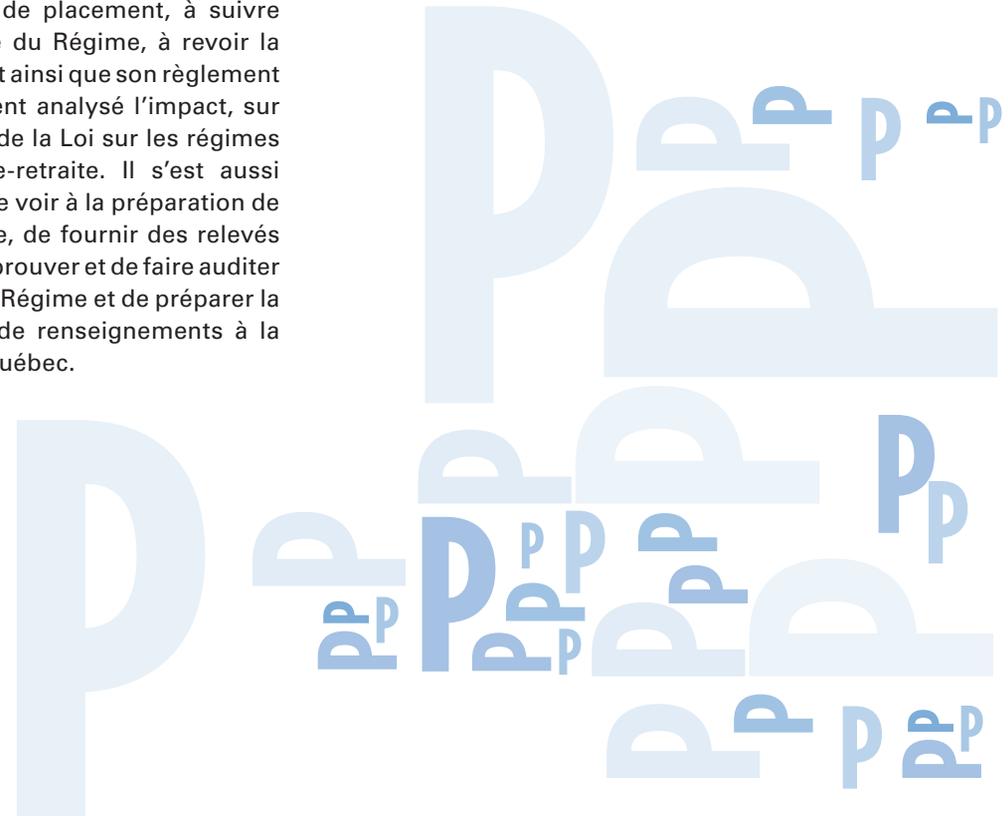
Le mandat du comité de retraite consiste à assurer la saine gestion financière et l'administration quotidienne du régime par la mise en œuvre de moyens adéquats pour protéger les droits des participants, conserver et faire fructifier les actifs de la caisse de retraite. Le comité agit à titre de fiduciaire de la caisse de retraite.

Résumé des activités

Au cours de l'exercice 2013-2014, le comité s'est réuni à trois reprises. Il a notamment été appelé à analyser la performance du régime de retraite et des gestionnaires de placement, à suivre la situation financière du Régime, à revoir la politique de placement ainsi que son règlement intérieur. Il a également analysé l'impact, sur le régime de retraite, de la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite. Il s'est aussi acquitté de sa tâche de voir à la préparation de l'évaluation actuarielle, de fournir des relevés aux participants, d'approuver et de faire auditer les états financiers du Régime et de préparer la déclaration annuelle de renseignements à la Régie des rentes du Québec.

Le comité a également tenu une assemblée annuelle pour les participants et les bénéficiaires du Régime au cours de laquelle il a présenté les résultats financiers de la caisse et fourni un rapport des activités de l'année. Enfin, le comité a procédé à son évaluation de rendement et de gouvernance.

La présidente du comité,
Marie-France Langlois, CPA, CA



COMITÉ DE VIGIE EN CERTIFICATION, COMPTABILITÉ FINANCIÈRE ET FISCALITÉ

Membres du comité de vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité

Manon Durivage, FCPA auditrice, FCA, présidente

Alexandre Bouffard, CPA, CGA

Martine Clément, CPA auditrice, CA

André Dugal, FCPA auditeur, CA

Sylvain Loiselle, CPA auditeur, CA

Gilles Malette, CPA auditeur, CA

Iqbal Mian, CPA, CGA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA

COMITÉ DE VIGIE EN MANAGEMENT ET COMPTABILITÉ DE MANAGEMENT

Membres du comité de vigie en management et comptabilité de management

Nathalie Houle, FCPA, FCMA, présidente

John W. Babiak, FCPA, FCMA

Luc Baribeau, CPA, CGA

Hugues Boisvert, FCPA, FCMA

Daniel Denault, FCPA auditeur, CA

Pierre-Jean Dion

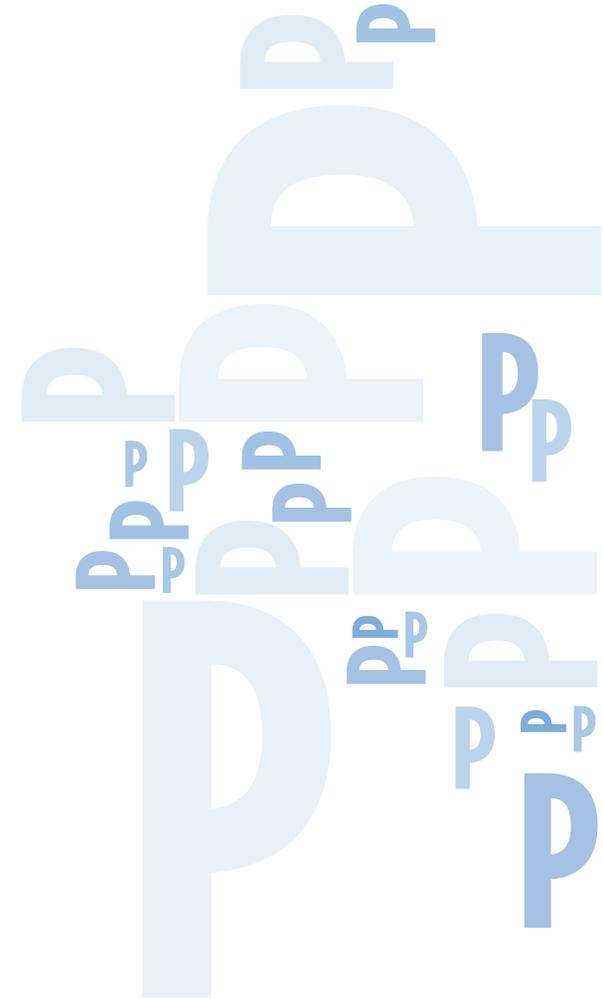
Harnam Kakkar, FCPA auditeur, FCMA

Evangéline Lagou, CPA, CMA

Aziz Jonathan Mercho, CPA auditeur, CA

Secrétaire

Daniel McMahon, FCPA, FCA



Mandat

Les comités de vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité et en management et comptabilité de management ont pour mandat d'assurer une veille de leur secteur d'expertise de la profession de CPA.

Résumé des activités

Dans le cadre de l'exercice de la profession de CPA, les activités professionnelles des membres de l'Ordre sont très diversifiées. C'est pourquoi il est primordial pour le Conseil de l'Ordre de s'assurer d'une veille stratégique à l'égard des besoins et des intérêts de tous les CPA. À cet égard, le Conseil peut compter sur la vigilance du comité de vigie en management et comptabilité de management ainsi que sur celle du comité de vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité.

Au cours de l'exercice 2013-2014, les membres de ces comités de vigie se sont rencontrés à deux reprises pour formuler leurs commentaires et recommandations au Conseil en ce qui concerne les exigences CPA en matière d'exercice de la comptabilité publique et de modèle de stage et le programme de développement professionnel. Dans les deux cas, les membres des comités de vigie ont exprimé leurs recommandations, mais aussi leur grande appréciation eu égard aux efforts déployés pour bâtir une nouvelle culture CPA forte des meilleures pratiques reçues en héritage, ainsi qu'en ce qui concerne la volonté ferme et concrète de l'Ordre de bien représenter et servir les membres dans leur secteur d'expertise.

La présidente du comité de vigie en certification, comptabilité financière et fiscalité,
Manon Durivage, FCPA auditrice, FCA

La présidente du comité de vigie en management et comptabilité de management,
Nathalie Houle, FCPA, FCMA



